

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 3 Septembre 2020

Date d'affichage 3 Septembre 2020

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 24 (+ 4 procurations)

votants 28

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20200909-DEL-20-09-09-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/09/2020

Affichage : 15/09/2020



L'AN DEUX MILLE VINGT

Le NEUF SEPTEMBRE à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, M. Gérard GUESNE, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Eric PAPILLON, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Laurent PHILIBERT, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Emmanuel BOIS, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, Mme Delphine LETESSIER, M. Christophe BISI, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, M. Emmanuel VIGNERON, Mme Marie DENONELLE, M. Nicolas GUILLARD, Mme Audrey MAMONTEIL, Mme Olivia JAMAIN, M. Lionel COURTEMANCHE, Mme Sophie DOLLON, M. Franck POTAUFEUX, M. Carl GUILLEMIN.

Excusés : Mme Edith ALIX (Pouvoir donné à Christiane VAN RYSSEL), Mme Françoise PELLODI (Pouvoir donné à Laurent PHILIBERT), M. Dominique MORANCE (Pouvoir donné à Didier REVEAU), M. Gaëtan THOMAS (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL), M. Thierry BODIN.

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Bénédicte MARCHAIS a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

VIREMENTS ET AUGMENTATIONS DE CREDITS

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le Budget Primitif 2020.

Vu le rapport du maire.

Considérant la nécessité d'effectuer des décisions modificatives afin d'autoriser le paiement de dépenses non prévues ou insuffisamment évaluées lors des précédentes décisions budgétaires,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE les virements et augmentations suivants :

Conseil Municipal du 9 Septembre 2020			
<u>Budget VILLE</u>		Augmentations de Crédits	
Dépenses +		Recettes +	
Investissement			
Chapitre 041			
3.24 c/ 2313 progr. 00304	32 000	3.24 c/ 238 progr. 00304	32 000
Reprise avance sur restauration ND des Marais		Reprise avance sur restauration ND des Marais	
8.22 c/ 2315 progr. 00303	253 800	8.22 c/ 238 progr. 00303	253 800
Reprise avance aménagt rues J Courtois & L Delibes		Reprise avance aménagt rues J Courtois & L Delibes	
<u>Budget ASSAINISSEMENT</u>		Augmentations de Crédits	
Dépenses +		Recettes +	
Investissement			
Chapitre 041			
c/ 2315	84 800	c/ 238	84 800
Reprise avance aménagt rues J Courtois & L Delibes		Reprise avance aménagt rues J Courtois & L Delibes	

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 28

Voix contre : 0

Abstention : 0

Pour Copie Conforme,
Le Maire
Didier REVEAU